PRÉFET
DE LA VENDÉE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale du Travail, de l'Emploi et des Solidarités

Arrêté n° 2023-DDETS-43 fixant la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Vendée

LE PREFET DE LA VENDEE
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU les articles L. 471-2 et L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles ;

VU la loi n° 2007-308 du 5 mars 2007 portant réforme de la protection juridique des majeurs, notamment ses articles 44 et 45 ;

VU le décret du Président de la République du 03 novembre 2021 portant nomination de M. Gérard GAVORY en qualité de préfet de la Vendée ;

VU le décret du Président de la République du 10 septembre 2020 portant nomination de Madame Anne TAGAND en qualité de sous-préfète chargée de mission auprès du préfet de la Vendée ;

VU l'arrêté n°20-DRCTAJ/2-681 du 21 décembre 2020 désignant Madame Anne TAGAND en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Vendée et lui donnant délégation de signature ;

VU les arrêtés DDCS n° 2010-48, 2010-49, 2010-50 et 2010-51 du 30 juillet 2010 du Préfet de la Vendée portant autorisation des services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, gérés par les associations ARIA 85, ATHM 85, Sauvegarde 85 et UDAF 85 ;

VU les arrêtés DDCS n° 2010-52 et 2010-53 du 30 juillet 2010 du Préfet de la Vendée portant autorisation des services délégués aux prestations familiales gérés par les associations Sauvegarde 85 et UDAF 85 ;

VU la décision n° 2012/DDCS/46 du 16 mai 2012 portant accord de cession d'activité de l'association Sauvegarde 85 à l'association AREAMS à compter du 1er juillet 2012 ;

VU la décision n° 2014/DDCS/047 du 9 septembre 2014 portant accord de cession d'activité de l'association Aria 85 à l'association Adapei-Aria de Vendée à compter du 1er juillet 2014 ;

VU les déclarations de désignations de préposés transmises par les centres hospitaliers de La Roche sur Yon, Challans, La Chataigneraie, Fontenay le Comte et Niort ;

VU les arrêtés du Préfet de la Vendée portant agrément pour l'exercice à titre individuel de l'activité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs ;

VU l'arrêté 2023-DDETS-06 du 16 janvier 2023 fixant la liste des personnes inscrites sur la liste des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et des délégués aux prestations familiales pour le département de la Vendée ;

185 Boulevard du Maréchal Leclerc - BP 789
85020 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 36 75 00 – Mail : ddets@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr

VU l'arrêté n° 2023-DDETS-28 portant retrait d'agrément en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs exerçant à titre individuel

ARRÊTE

Article 1

La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la tutelle, de la curatelle ou du mandat spécial auquel il peut être recouru dans le cadre de la sauvegarde de justice est ainsi fixée :

1) En qualité de services auprès des tribunaux judiciaires de la Roche sur Yon et des Sables d'Olonne et du tribunal de proximité de Fontenay le comte :

- Service MJPM de l'association **ADAPEI-ARIA de Vendée**, ZAC des Petites Bazinières, impasse Faraday, CS 30008, 85036 LA ROCHE SUR YON CEDEX ;
- Service MJPM de l'association **ATHM 85**, résidence La Garenne, Bâtiment H, 60 rue des Pyramides, 85000 LA ROCHE SUR YON ;
- Service MJPM de l'association **AREAMS,** 785 route de la Roche, 85310 RIVES DE L'YON ;
- Service MJPM de l'association **UDAF 85**, Maison des familles, 119 bd des Etats-Unis, BP 667, 85016 LA ROCHE SUR YON CEDEX ;

2) En qualité de personnes physiques exerçant à titre individuel :

a) Auprès du tribunal judiciaire de la Roche-sur-Yon :

• Mme **BULTEAU** Murielle	7 rue de Retz	44270 MACHECOUL
• Mme **DEVANNE** Pascaline	BP 40042	85291 MORTAGNE SUR SEVRE Cedex
• Mme **GAUFRETEAU** Elisabeth	30 rue du Pont de Ville – Appt 206	85500 LES HERBIERS
• Mme **GROLLEAU** Adeline	BP 16	85470 BRETIGNOLLES SUR MER
• Mme **GUILBAUD** Marthe	BP 60341	85300 CHALLANS CEDEX 3
• Mme **GUILLET** Aurore	BP 30008	85540 Moutiers les Maufaits
• Mme **JACQUET** Sylvie	BP 20003	85310 ST FLORENT DES BOIS
• Mme **JAMIN** Annabelle	BP 80002	85614 MONTAIGU CEDEX
• Mme **JEAN** Mélanie	BP 60336	85008 LA ROCHE SUR YON CEDEX
• M. **MORANDEAU** Philippe	BP 99214	44192 CLISSON
• Mme **MOUILLA** Chantal	34 rue Notre Dame des Dunes	85220 LA CHAIZE GIRAUD
• Mme **PICOTTEAU** Rachel	BP 30005	85390 MOUILLERON ST GERMAIN
• M. **RUAND** Nicolas	BP 50018	85190 AIZENAY

b) Auprès du tribunal judiciaire des Sables d'Olonne :

• Mme **BERTHE** Emilie	BP 60167	44155 ANCENIS CEDEX
• Mme **BULTEAU** Murielle	7 rue de Retz	44270 MACHECOUL
• Mme **GROLLEAU** Adeline	BP 16	85470 BRETIGNOLLES SUR MER
• Mme **GUILBAUD** Marthe	BP 60341	85300 CHALLANS CEDEX 3
• Mme **GUILLET** Aurore	BP 30008	85540 Moutiers les Maufaits
• Mme **HERPIN** Julie	BP 80427	85450 CHAILLE LES MARAIS
• Mme **JACQUET** Sylvie	BP 20003	85310 ST FLORENT DES BOIS

• Mme **JEAN** Mélanie	BP 60336	85008 LA ROCHE SUR YON CEDEX
• Mme **MOUILLA** Chantal	34 rue Notre Dame des Dunes	85220 LA CHAIZE GIRAUD
• M. **PAJOT** Maxime	BP 127	85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE
• M. **RUAND** Nicolas	BP 50018	85190 AIZENAY

c) Auprès du tribunal de proximité de Fontenay-le-Comte :

• Mme **GAUFRETEAU** Elisabeth	30 rue du Pont de Ville – Appt 206	85500 LES HERBIERS
• Mme **HERPIN** Julie	BP 80427	85450 CHAILLE LES MARAIS
• Mme **JACQUET** Sylvie	BP 20003	85310 ST FLORENT DES BOIS
• Mme **JAMIN** Annabelle	BP 80002	85614 MONTAIGU CEDEX
• Mme **PICOTTEAU** Rachel	BP 30005	85390 MOUILLERON ST GERMAIN
• Mme **RENAUD** Sabine	1 bis rue Nationale	85770 L'ILE D'ELLE

3) En qualité de personnes physiques et de services préposés d'établissement :

a) Auprès du tribunal judiciaire de la Roche-sur-Yon :

- Mme **GUILLET** Emmanuelle, Centre Hospitalier Départemental, Site de Luçon, BP 159, 85407 LUCON Cedex ;
- Mme **VAYNE** Laurence, Mme **GROSBOIS** Nathalie et Mme **TEIL** Delphine, EPSM de Vendée, Centre Hospitalier Georges Mazurelle, rue Georges Mazurelle, 85026 LA ROCHE SUR YON Cedex ;

b) Auprès du tribunal judiciaire des Sables d'Olonne :

- M. **JODON DE VILLEROCHE** Henri, Centre Hospitalier Loire Vendée Océan, bd Guérin, BP 219, 85302 CHALLANS Cedex, pour les établissements suivants :
  - ✓ Centre Hospitalier Loire Vendée Océan, bd Guérin, BP 219, 85302 CHALLANS Cedex ;
  - ✓ EHPAD hôpital local, 16 rue du Puits Pineau, BP 25, 85230 BEAUVOIR SUR MER ;
  - ✓ Hôpital local La Reynerie, rue du Pays de Retz, 85230 BOUIN ;
  - ✓ EPSMS La Madeleine, rue du Pays de Retz, 85230 BOUIN ;
  - ✓ Maison retraite hôpital, 2 rue des Sableaux, BP 718, 85330 NOIRMOUTIER EN L'ILE ;
  - ✓ EHPAD hôpital local, chemin des Plumets, BP 707, 85167 ST JEAN DE MONTS Cedex ;
- Mme **GUILLET** Emmanuelle, Centre Hospitalier Départemental, Site de Luçon, BP 159, 85407 LUCON Cedex ;
- Mme **VAYNE** Laurence, Mme **GROSBOIS** Nathalie et Mme **TEIL** Delphine, EPSM de Vendée, Centre Hospitalier Georges Mazurelle, rue Georges Mazurelle, 85026 LA ROCHE SUR YON Cedex ;

c) Auprès du tribunal de proximité de Fontenay-le-Comte :

- Mme **VEBER** Christelle, Groupe Hospitalier des Collines Vendéennes, 9 av du Général Leclerc, 85120 LA CHATAIGNERAIE, pour les établissements suivants :
  - ✓ Hôpital des Collines Vendéennes, 9 av du Général Leclerc, 85120 LA CHATAIGNERAIE ;
  - ✓ Résidence Comtesse d'Asnières, 48 rue Pierre Bressuire, 85120 ST PIERRE DU CHEMIN ;
  - ✓ Résidence le Pré Bailly, 2 rue Henriette Bouillaud, 85120 LA CHATAIGNERAIE ;
  - ✓ Résidence Catherine de Thouars, 9 rue Emile Angelotz, 85700 POUZAUGES ;
  - ✓ Service d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) de LA TARDIERE ;
  - ✓ EHPAD Les Collines, rue des Lilas, BP 237, 85702 POUZAUGES Cedex ;
  - ✓ EHPAD Bellevue, 46 rue Salmon Raitig, 85570 L'HERMENAULT ;
  - ✓ EHPAD Le Bon Accueil, 10 rue de la Chapelle, 85120 LA CHATAIGNERAIE ;
- **Service MJPM** du Centre Hospitalier, 40 av Charles De Gaulle, 79021 NIORT Cedex, pour les établissements suivants :
  - ✓ EHPAD Les Hauts de Plaisance, 15 impasse de Plaisance, 85490 BENET ;

- Mme **GUILLET** Emmanuelle, Centre Hospitalier Départemental, Site de Luçon, BP 159, 85407 LUCON Cedex ;
- Mme **VAYNE** Laurence, Mme **GROSBOIS** Nathalie et Mme **TEIL** Delphine, EPSM de Vendée, Centre Hospitalier Georges Mazurelle, rue Georges Mazurelle, 85026 LA ROCHE SUR YON Cedex ;
- Mme **VEILLET** Carine, Centre Hospitalier, BP 39, 40 rue Rabelais, 85201 FONTENAY LE COMTE Cedex ;

Article 2

La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 471-2 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges des tutelles pour exercer des mesures de protection des majeurs au titre de la mesure d'accompagnement social personnalisé ou de la mesure d'accompagnement judiciaire est ainsi fixée :

1) En qualité de services auprès des tribunaux judiciaires de la Roche sur Yon et des Sables d'Olonne et du tribunal de proximité de Fontenay le comte :

- Service MJPM de l'association **ADAPEI-ARIA de Vendée**, ZAC des Petites Bazinières, impasse Faraday, CS 30008, 85036 LA ROCHE SUR YON Cedex ;
- Service MJPM de l'association **AREAMS**, 785 route de la Roche, 85310 RIVES DE L'YON ;
- Service MJPM de l'association **UDAF 85**, Maison des familles, 119 bd des Etats-Unis, BP 667, 85016 LA ROCHE SUR YON Cedex.

2) Personnes physiques exerçant à titre individuel auprès des tribunaux judiciaires de la Roche sur Yon et des Sables d'Olonne et du tribunal de proximité de Fontenay le comte : néant

3) Personnes physiques et services préposés d'établissement : néant

Article 3

La liste des personnes et services habilités à être désignés au titre de l'article L. 474-1 du code de l'action sociale et des familles en qualité de mandataire judiciaire à la protection des majeurs par les juges en qualité de délégué aux prestations familiales est ainsi fixée :

1) En qualité de services auprès des tribunaux judiciaires de la Roche sur Yon et des Sables d'Olonne et du tribunal de proximité de Fontenay le comte :

- Service Délégués aux Prestations Familiales de l'association **AREAMS**, 785 route de la Roche, 85310 RIVES DE L'YON ;
- Service Délégués aux Prestations Familiales de l'association **UDAF 85**, Maison des familles, 119 bd des Etats-Unis, BP 667, 85016 LA ROCHE SUR YON Cedex.

2) Personnes physiques exerçant à titre individuel : néant.

Article 4

L'arrêté 2023-DDETS- 06 du 16 janvier 2023 est abrogé.

Article 5

Une copie du présent arrêté sera notifiée :

- aux intéressés ;

- au procureur de la République et aux juges des contentieux de la protection du tribunal judiciaire de la Roche-sur-Yon ;
- au procureur de la République et aux juges des contentieux de la protection du tribunal judiciaire des Sables d'Olonne ;
- au juge des contentieux de la protection du tribunal de proximité de Fontenay le Comte ;
- aux juges des enfants du tribunal judiciaire de la Roche-sur-Yon.

Article 6

La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif, soit gracieux auprès du Préfet de la Vendée, soit hiérarchique auprès du Ministre chargé du travail, dans les deux mois suivant la notification. Un recours contentieux peut être déposé auprès du Tribunal Administratif, 6 allée de l'Ile-Gloriette, BP 24111, 44041 NANTES Cedex, dans un délai de deux mois à compter de la notification, ou dans un délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à l'adresse https://www.telerecours.fr

Article 7

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Vendée.

Article 8

La secrétaire générale de la préfecture de la Vendée et le directeur départemental de l'emploi, du travail et des solidarités sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à la Roche-sur-Yon, le 10 MAI 2023

Le Préfet,

Pour le préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée

Anne TAGAND

185 Boulevard du Maréchal Leclerc - BP 789
85020 LA ROCHE SUR YON
Tél. : 02 51 36 75 00 – Mail : ddets@vendee.gouv.fr
www.vendee.gouv.fr